

Image not found or type unknown



Dédommagement pour une destruction de véhicule

Par **lafouine31**, le **27/02/2010** à **16:37**

Bonjour,rrnrje me suis fait volé et détruire ma voiture cet été. J'ai donc porté plainte à la gendarmerie. Aujourd'hui j'ai reçu un recommandé comme quoi ils avait retrouvé le coupable et me demande si je veut me porter partie civile. rnrnEst ce que j'ai une chance de récupéré quelque chose de ce procès ? rnSachant que le condamné est condamné aussi à 2 vols à main armé et un autre vols de voiture et que ma voiture était de 1993.rnrnMerci de votre lecture, et de vos futures réponses.